

COMITE TECHNIQUE RELEVÉ D'AVIS

SEANCE DU 7 JANVIER 2022
RELEVÉ D'AVIS

LE COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 7 JANVIER 2022

A rendu les avis suivants :

1 - Procédure et critères d'avancement des enseignants-chercheurs

Votants : 9

Pour : 7 (4 SNPTES ; 3 FSU)

Contre : 0

Abstentions : 2 (2 FNEC FP FO)

L'avis est réputé favorable.

2- Complément à la campagne d'emplois 2022

Votants : 9

Pour : 9 (4 SNPTES ; 2 FNEC FP FO ; 3 FSU)

Contre : 0

Abstentions : 0

L'avis est réputé favorable.

Le Président de l'UCA

Mathias BERNARD